

PROJET ASSOCIATIF 2023/2024 :

Historique du club :

La 1^{ère} Compagnie de tir à l'arc a été créée en 1975 par une poignée d'archers dans la remise du magasin de sport **La Hutte** à Annemasse. Les statuts ont été déposés à la S/P de St.Julien en Genevois en mars 1975.

Présentation :

La saison 2021/2022, compte 113 licenciés dont 58,40% d'hommes et 41,60% de femmes. La moyenne des jeunes est de 56,60%.

Les équipes SFCL et SHCL évoluent en DN2. L'équipe SHCL 3^{ème} du championnat de France 2022 monte en DN 1 la saison prochaine.

L'équipe Cadet/Junior s'est classée 3^{ème} de la DRE Jeune.

Individuellement, nos archers ont fait une belle moisson de médailles tant au championnat régional que national et même à l'international avec le titre de Championne d'Europe TAE d'Amélie Cordeau.

Les équipements :

Depuis cette époque, les lieux d'entraînement ont souvent changés mais depuis 1992 le terrain d'entraînement extérieur est situé Rte de Bonneville à Vétraz-Monthoux ou de nombreux aménagements restent à faire.

Néanmoins, nous disposons d'un pas de tir couvert avec un terrain plat et 16 cibles récentes en paille et mousse.

Les acharnés du TAE DI ou DN peuvent à partir du local fermé (5 postes de tir) prolonger la saison extérieure jusqu'à l'hiver.

En salle, nous utilisons le gymnase du collège J. Prévert de Gaillard mis à disposition par « **Annemasse Agglo les Voirons** » où nous disposons d'un bon équipement (mur de tir en paille de 24m avec les aménagements classiques d'un gymnase ainsi qu'un nouveau local permettant de stocker des arcs d'initiation du matériel de réparation, la boutique etc...

L'ORGANISATION :

Fonctionnement général :

Les membres du bureau directeur au nombre de 9 dont deux femmes et un jeune se réunissent une fois par mois (1^{er} lundi de semaine pleine). La Commission Jeunes et la Commission sportive se réunissent également à cette occasion.

Vie du club :

L'utilisation d'un gymnase non dédié au seul tir à l'arc ne permet pas ou peu de moments conviviaux. Néanmoins nous d'organisons pour Noël **Le parcours de Noël** qui rassemble généralement parents et enfants même non licenciés.

En salle, Le passage de plumes et flèches est dans la mesure du possible organisé une fois par mois avec affichage des résultats et progressions.

En extérieur le **Grand Passage** permet de se retrouver autour d'un buffet canadien et d'un barbecue tout en passant plumes et flèches.

Visibilité :

Après de la presse locale chaque événement marquant la 1^{ère} Cie fait l'objet d'une information transmise au Journal local (Dauphiné) ainsi qu'aux élus. De même les élus sont invités et sont généralement présent à nos AG.

Pour promouvoir l'association, 2 membres du club sont élus à l'Office municipal des sports et le club est présent au forum des sports de septembre.

Nous participons également depuis de nombreuses années aux virades de l'espoir pour d'une part récolter des fonds pour les enfants malades et être présent localement sur les communes avoisinantes.

LE VOLET ECONOMIQUE :

Ressources :

Les cotisations sont la principale ressource financière du club. Cependant la politique sportive de la ville relayée par l'Office Municipal des Sports permet d'équilibrer nos comptes et parfois même de provisionner l'achat de matériel comme nous l'avons fait cette année pour l'achat de 20 cibles en mousse ELEVEN.

Par manque de temps et de volonté, la recherche de partenaire privé n'est pas organisée ou simplement au coup par coup.

Les aides aux familles données par la ville d'Annemasse pour les prises de licence se sont à notre demande étendu aux villes de Gaillard et d'Ambilly pour compléter l'Atout jeune, le Pass'région et autres Pass'sport.

LE VOLET SPORTIF :

Effectif : Bon et en hausse.

Année N : 113 licences, Année N-1 : 93 licences (fin Covid), Année N-4 139 licences.

Féminisation : Bon et stable, quelques difficultés pour les amener à la compétition.

Année N : 42%, Année N-1 : 44%, Année N-4 : 42%

Jeunes :

Nombre de jeunes

Année N : 64 licences = 56,6%. Année N-1 : 58 licences = 62,3%.

Année N-4 : 53,2% = 74 licences.

Même si le nombre de licence est resté correct, l'annulation successive des compétitions du au Covid 19 nous a fait perdre une génération complète de jeunes archers, surtout en TAE.

Équipement et matériel :

En salle, à Gaillard, nous disposons d'un gymnase avec un mur de tir fixe de 24m qui nous permet de programmer des entraînements en 3 ateliers si nécessaire.

Les compétitions qualificatives et rencontres débutants sont organisées dans ce gymnase.

Nous disposons de 4 créneaux horaires par semaine soit 14 heures et également un créneau de 2 heures au sein de la Maison des Sports d'Annemasse (mur de tir de 12m). utilisé pour l'entraînement libre des archers confirmés disposant de leur propre matériel.

En extérieur, la commune de Vétraz-Monthoux à mis à notre disposition un terrain pour l'entraînement. Le pas de tir est couvert (Voir Les équipements)

Les cibles fixes sont aux distances TAE DI et DN.

Ce pas de tir est accessible en permanence pour les majeurs ou les jeunes accompagnés de leurs parents.

Matériel d'initiation et d'entretien :

- Élastiques d'échauffement en nombre,
- Plus de 60 arcs d'initiations de 52" à 70"
- Coupe tube électrique, empêneuse, outils de réparations, colle, décapeur thermique, etc...
- Support pour réglage des arcs, calles etc...

Encadrement 2021 :

Diplômés bénévoles : 3+1be / 113 licenciés = 28 par encadrant diplômés étalés sur 14h de salle.

Salarié :

Géraldine : Mardi 1h30 + 1h30, Mercredi ¾ d'h + 1h, Jeudi 1h30+1h30, Samedi 1h30 +1h30 = 7h45+3h = **10h45**

Bénévoles :

Jack/Francois: Mardi 1h30 + 1h30, Mercredi 1h30, Jeudi 1h30, Samedi 1h30+1h30
Bernard : Mardi 1h30 + Jeudi 1h30.

Structuration des créneaux :

Tous les créneaux sont encadrés. Sauf quelques entraînements libres réservés aux adultes ne le souhaitant pas.

Les créneaux dédiés aux jeunes leur sont réservés aucun adulte n'est mélangé aux jeunes. Dans la mesure du possible les groupes se font par tranche d'âge. Exception pour les jeunes compétiteurs qui peuvent être mélangés (Benjamins/Cadets).

Le but des entraînements est d'amener tous les archers à la compétition sans distinction (compétition règlement CD74 ou qualificative)

Le taux de remplissage des cours est d'environ 80% .

Pratique compétitive :

- La 1^{ère} année les nouveaux licenciés sont invités à participer à au moins la 1^{ère} (Décembre) ou la 2^{ème} compétition (Mars) organisée par le club. 70% adhérent.
- Parallèlement des passages de flèches sont organisés le samedi précédent les vacances d'automne, de Noël etc...
- Les déplacements aux compétitions sont organisés pour les jeunes (Inscriptions et déplacements). Utilisation du minibus du club et éventuellement de l'OMS. Les déplacements des adultes ne sont pas gérés par le club.
- Un entraîneur est toujours présent pour le coaching et les déplacements des équipes jeunes.

Compétition et public jeune:

- Nous disposons de 20 arcs de pré compétitions mis à la disposition des jeunes pour un maximum de 16 mois (3 saisons salle) non renouvelable sauf avis contraire de la commission sportive pour une prolongation (Situation familiale).
- Depuis 3 saisons un créneau découverte du tir à l'arc de ¾ d'heure est réservé aux 5/6 ans suivi d'un second d'1h15 pour les 7/8ans.
- Animations spécifiques pour Noël, Pâques et Pass'arc...

LE VOILET SOCIAL :

Public accueillis :

- Pas d'engagement avec les scolaires et pour le périscolaire prise en charge par les éducateurs du service des sports de la mairie.
- Le forum des sports en septembre ainsi que les virades de l'espoir permettent de faire découvrir notre discipline aux non licenciés.
- Le parcours de Noël est aussi prévu pour faire découvrir le tir à l'arc aux familles et amis des jeunes archers.

En conclusion :

LES OBJECTIFS :

A court terme :

- Inciter de nouveaux archers à se former pour aider à l'encadrement des archers débutants et ou compétiteurs.
 - Action : Aider à la formation d'entraîneur fédéral, supprimer ou rembourser la cotisation des archers volontaires ou avantages sur du matériel.
- Maintenir le créneau pour les poussins U7 et U9
 - Action : Affichage sur tout support Guide des sports, article de journal, site internet du club.
- Profiter des prouesses d'Amélie pour amener nos jeunes vers le haut niveau en multipliant les séances d'entraînement
 - Action : Engager au moins 2 équipes Jeunes en DRE Excellence U13/U15 et U18/U21
 - Action : Définir les objectifs avec les jeunes archers, informer les parents de nos objectifs et la manière de les atteindre (Performance, Transport, Hébergement) Minimum 2 entraînements par semaine, reprise de l'entraînement en extérieur dès la fin mars. Réglage du matériel, montée des puissances.
- Fabrication de chevalets pour les 20 cibles en mousse achetés en juillet.
 - Action : Modèle défini, reste le métrage et la commande bois.
 - Bernard Baratay est prêt à nous mettre à disposition son atelier.

A moyen terme :

- Aménagement du terrain d'entraînement et du parking, les rencontres avec les élus nous laissent bon espoir d'obtenir sanitaires et clôture sécurisée d'ici la fin de l'olympiade.
 - Action : Des algécos d'occasion s'ils sont en bon état seront déplacés sur notre terrain pour l'aménagement de sanitaires.
 - Action : Devis de clôture présenté (à suivre).
- Gymnase, aménagement du local technique mis à disposition par l'Agglo.
 - Action : Contact est pris avec Bernard Laureau pour cet aménagement.
- Former un adjoint au responsable informatique actuel.
 - Action : Le faire participer en binôme à la gestion des compétitions.

- Minibus Régional :
 - Le dossier est en attente. Maintenir la pression auprès de la région pour obtenir un minibus de remplacement.
 - Action : Rechercher une personne influente...qui pourrait faire avancer notre dossier ;-).
- Développer l'arc à poulies,
 - Action : Mettre à disposition un arc à poulies pour les archers désirant s'initier.
- Trois entraîneurs ont suivi le stage de recyclage sur le thème de l'arc à poulies, depuis 2 ans le % est en augmentation.
- Remonter l'équipe féminine au niveau de la DN1 comme les hommes.
 - Action : Recruter des archères de bon niveau en apportant des avantages financiers.

A long terme :

- Pérenniser, organiser et améliorer le fonctionnement du club
 - Action : Poursuivre les actions de notre projet sportif.
- Fidéliser nos adultes, loisir et compétition
 - Action : Initiation à toutes les disciplines du tir à l'arc,
 - Poursuivre le Passage de flèches en maintenant la solennité de l'événement avec remise des grades et verre de l'amitié.
 - Activités récréatives signalées plus haut
 - Inciter à la découverte du TAE DN.

Jack Auraix